

des énoncés de problèmes, des canevas de rédaction, etc.

“ La copie dans un livre est un moyen commode d'occuper les élèves ; mais cet exercice est condamné depuis longtemps à cause de son inefficacité. Quant aux résumés et aux devoirs, ils ne laissent pas de demander bien du temps pour être écrits au tableau, et la transcription qu'en font les élèves ne profite guère à l'orthographe.

“ Dans les écoles où la sténographie est en usage, le maître écrit au tableau noir, en écriture abrégée, les résumés, les sujets de devoirs que les élèves doivent reporter orthographiquement sur leurs cahiers, il en résulte pour le maître une économie de temps ; pour les élèves, un travail de traduction très profitable.

“ Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la lecture sténographique. Disons un mot de l'écriture, qui peut, elle aussi, être apprise dès la classe d'initiation et rendre des services à l'enseignement.

L'ÉCRITURE.

“ Dans toutes les écoles, les premiers exercices d'écriture consistent à tracer des bâtons et des ronds ; c'est là un travail peu varié, peu suggestif, et bien fait pour faire prendre la classe en dégoût à des jeunes enfants. Pourquoi ne pas donner un sens à ces signes ? Pourquoi ne pas les animer du souffle de la pensée ?

“ La sténographie peut faire ce miracle. Son alphabet est formé uniquement de droites, de cercles ou de fragments de cercles. Juxtaposons deux ou trois de ces signes et immédiatement la pensée surgit et éclaire l'intelligence. Au bout de quelques mois, l'enfant saura écrire des mots, à six ou sept ans, il pourra déjà traduire sa pensée en écriture phonétique.

LA COMPOSITION FRANÇAISE.

“ Ce qui empêche d'exercer aussitôt qu'on le voudrait les élèves à la rédac-

tion, c'est la difficulté que présente l'écriture orthographique. Comment veut-on que l'enfant puisse développer librement sa pensée par écrit, — si simple qu'elle soit, — lorsqu'il doit songer à bien former ses lettres et à orthographier ?

“ Généralement, on ne peut commencer la rédaction écrite que vers l'âge de huit ou neuf ans ; et pendant longtemps les devoirs qu'on obtient sont très mauvais pour le fond comme pour la forme.

“ Avec l'écriture sténographique, l'enfant n'a plus à craindre de manquer aux lois de l'orthographe et aux principes de la calligraphie ; il n'a d'autres préoccupations en écrivant, que celle de mettre de l'ordre dans son exposé, de choisir ses expressions. Puis, comme il faut bien qu'il apprenne à revêtir sa pensée du vêtement à la mode, il transcrit son devoir en écriture ordinaire en portant cette fois son attention sur la forme des mots.

“ Ainsi comprise, la rédaction est véritablement un devoir de style ; ce n'est que lorsqu'elle est faite et bien faite qu'elle devient un devoir d'orthographe et d'écriture. Diviser les difficultés pour les faire plus facilement surmonter à l'enfant, tel est le principe mis en pratique dans le système que nous venons de décrire.

“ De tout ce qui précède, il résulte que la sténographie à l'école primaire est considérée non comme un but, mais comme un moyen. On n'enseigne pas la sténographie pour la sténographie, mais à cause de son caractère d'écriture phonétique qui la rend précieuse pour l'enseignement de la langue et de l'orthographe.

“ En résumé, vulgariser la sténographie pour rendre plus facile l'acquisition des connaissances élémentaires et le travail intellectuel, tel est le but que se propose d'atteindre une école pédagogique nouvelle à laquelle appartient la Société française d'enseignement par la sténographie.

“ Cette réforme mérite de fixer l'at-